

OBJET / GAIA

**Tarifs droits de
place et
occupation du
domaine public
applicables au
1^{er} janvier 2022**

**DATE DE
CONVOCATION :**
DEIALDIAREN DATA :
9 décembre 2021

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarien
kopuru orokorra : 29

Nombre de présents / 24
hor zirenak:

Nombre de votants / 29
bozkatu dutenak :

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria**

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize décembre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVEZE**, Maire.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, M. Peio Etcheleku, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Nicole Amestoy, Mme Isabelle Ayerbe, M. Jean-François Lacosta, Mme Maud Gastigard, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, M. Sébastien Carre, Mme Carmen Gonzalez, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, Mme Lilian Hirigoyen, M. Alain Boscq, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : Mme Yolande Huguenard, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Corinne Othatcegy, M. Jean-Jacques Lassus, M. Jean-Paul Alaman, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : Mme Yolande Huguenard à M. Didier Irastorza, M. Vincent Goytino à M. Jean-Noël Magis, Mme Corinne Othatcegy à Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Jacques Lassus à Mme Véronique Cadepond-Larronde, M. Jean-Paul Alaman à M. Philippe Bacardatz.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, M. Jean-Paul Eyherachar est désigné secrétaire de séance.

Sur proposition de M. le Maire, après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, fixe ainsi qu'il suit les tarifs des droits de place et d'occupation du domaine public à compter du 1^{er} janvier 2022 :

Taxis	80 €/an
Parking du mur à gauche	5 €/m ²
Place Sorhainde	14 €/m ²
Fêtes patronales	6 €/m ² à l'exception de la journée de la braderie
Chapiteau	< à 30 m ² : 60 € > à 30 m ² : 60 € + 2 € par m ² supplémentaire au-delà des 30 m ²
Comptoir	Forfait : 25 €
Occupation domaine public	
a) Terrasses	
- Restaurateurs	75 € le m ² et par an
- Débit de boissons	64 € le m ² et par an
b) Etalages, présentoirs, cartes postales, soldes, portants (vêtements)	54 €/élément/an pour les 2 premiers, puis 32 € par élément suivant avec un maximum de 4 éléments au total

c) Etalage denrées périssables (fruits, légumes, fleurs...)	34 € le mètre linéaire
d) Panneaux publicitaires	86 € par an (1 m ² maximum)

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :




Christian DEVEZE
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza